ANNONCES

Première Insertion ...... 10 Cents par ligne
Chaque Insertion subséquente...... 2 "
Adresses d'affaires .... $6 par année

Des arrangements très faciles et à bon marché seront faits pour l'Insertion des Annonces à [l]ong terme.

La Rédaction ne sera, en aucun cas, responsable [d]es opinions des Correspondants. Les manuscrits ne [s]ont pas rendus.

Obligé de payer les frais de port sur toutes les gazettes envoyées à la poste, l'abonnement est rigoureusement exigible d'avance.

Le Moniteur Acadien.

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

ABONNEMENT

Une Copie, un An, $1.50; Six Mois, $0.75
Club de Cinq, " 5.00; " 2.50
Club de Onze, " 10.00; " 5.00

Invariablement payable d'avance par Six Mois

Les Frais de Port sont payés par l'Editeur-Propriétaire

JOUR DE PUBLICATION—JEUDI MATIN

Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées à

FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire.

VOL. XVI. Shédiac (Nouveau-Brunswick)—Jeudi, 22 Mars 1883. No. 38

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr. G. A. Harrison,
SHEDIAC, N. B
Shédiac, 1er decembre 1871.

DR. H. E BOISSY
MEMRAMCOOK, N. B.
Juillet 1869—ac

DR. J. A. LÉGER.
OFFICE :—Dans la bâtisse du Bureau de Poste.
SHEDIAC, N. B.
18 avril 7

DR. ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÉGE ST-JOSEPH
MEMRAMCOOK
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr. Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

N. A. Landry, L. L. B.,
Avocat,
NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
Shediac, - - N. B.
18 août 1880.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, Etc.
DORCHESTER, N. B.
—:0:—
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. 9s80

D. L. HANINGTON
PROCUREUR-AVOCAT,
SOLLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, &c., &c.
DORCHESTER, N. B.
19 février '79—

W. W. WELLS,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
Bureau : Au-dessus du Bureau de Poste,
DORCHESTER, N. B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis. 1 juin '79.

P. A. LANDRY,
AVOCAT,
DORCHESTER, N.B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, Etc.,
SHEDIAC,..........N. B.
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée.—27 mars 1882

DR. L. N. BOURQUE,
BUREAU :
Main Street, MONCTON.
1er mai 1882.

Thés ! Thés !
Recevant aujourd'hui via Halifax, per S. 'Circassian,' de Londres,
30 *Demi-Caisses de Congou de choix de* la nouvelle saison.—Vendu à bon marché par A. J. BABANG & CO.
Moncton [a]vril

BRASSERIE FOYLE.
MAISONS DE MALT ET DISTILLERIE
Manufacturiers de XX & XXX Ales et Brown Stout Porter.
Importateurs de RUM de fine saveur, BRANDIES, VINS, etc.
P. & J. O'MULLIN, - Halifax, Nouvelle-Ecosse

A VENDRE
AU
Bureau du MONITEUR ACADIEN
PETITS CATECHISMES,
CARTES DU ROSAIRE,
BLANCS DE COMPTE DE TAXE (*Rate-Bills*) à l'usage de MM. les secrétaires-trésoriers des districts d'écoles,
BLANCS DE RAPPORT (*Inwards* et *Outwards*) des commandants de navires, à l'usage des officiers de douane,
BILLETS DE CONNAISSEMENT (*Bills of lading*,) etc etc

IMPRIMERIE DU
Le Moniteur Acadien
SHEDIAC, N. B.
—:0:0:—
[E]xécutées à bon marché et sous le plus bref délai
TOUTES COMMANDES
POUR
IMPRESSIONS,
Dans les deux langues,
telles que
CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITE,
CIRCULAIRES,
TETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
AFFICHES,
PLACARDS,
ECRITEAUX, ETC.
EXECUTIONS, SUMMONS, CAPIAS, ETC.
RAILWAY BILLS OF LADING,
SHIP " "
[B]LANCS de toute espece.
—:0:0:0:—
[ENC]RE NOIRE, ENCRE ROUGE, BRONZ[E]
—:0:0:0:—
FERD. ROBIDOUX,
Propriétaire.

ADRESSES D'AFFAIRES

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
BUREAUX :—Bâtisse en brique de Nicholson, coin de Church et Main Streets, Moncton.
Propriétés de fermes assurées a bas prix,
J. McC. SNOW, Agent.
10 déc. '79—1a

Facterie de Chaussures
DE SACKVILLE
DEPUIS que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 novembre 77—3m

T. William Bell & Co.,
Importateurs directs de
Vins, Liqueurs, Thes, Cigars, &c., &c.
Bureau et entrepôt :
Ferguson's Block, Dock St., St. John, N. B.
Les commandes des marchands de la campagne par la malle ou autrement sont promptement exécutées aux plus bas prix du marché.

Fleur.
Recevant aujourd'hui :
00 Qts FLORENCE, supérieure de choix,
Pour arriver :
200 Qts FLORENCE, supérieure de choix,
200 Qts PEERLESS, "
Vendu à bon marché au commerce par
Moncton, 1er avril A. J. BABANG & CO

SUCRE.
Recevant aujourd'hui via Halifax, per S.S. 'Austrian' de Glasgow, 5 BARILS
SUCRE ECOSSAIS RAFFINE NO. 1.
Vendu à bon marché par
A. J. BABANG & CO.
1er avril 80.

Marchandises Sèches
Le meilleur Stock [de mar]chandises Sèches d[e] et le mieux assorti de Marché et d'étape de Moncton !
Prix plus bas que [partout ailleurs]. [Les] plus bas !
Chaussons, Mitaines, Etoffe du pays, Chemises, [etc.], achetés au plus haut prix !
Toujours un ou plusieurs commis français pour vous servir !
On épargnera son argent en achetant ici au lieu d'acheter ailleurs, comme on s'en apercevra en faisant l'essai.
En face du Bureau de Poste, Grand'Rue.
J. FLANAGAN.
Moncton, 24 janvier 1881.

Tabac.
Venant de recevoir in Bond
50 BOITES NAPOLEON A CHIQUER
Vendues à bon marché per
A. J. BABANG & CO.
Moncton, 1er avril

COTONS !
EN GROS ET EN DETAIL
10,000 verges de COTON JAUNE,
5,000 do COTON BLANC
4,000 do COTON de couleur.
Ces cotons se vendent rapidement, car nous les offrons à des prix qui ne peuvent être égalés.
Main Street, MONCTON, en face des bureaux de poste et du télégraphe.
J. FLANAGAN.
10 février

DIM. BROWN
Artiste-Photographe,
SHEDIAC, N. B.,

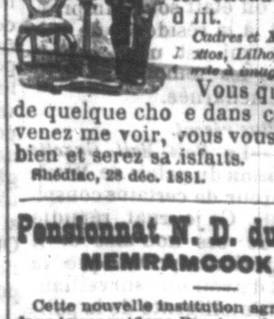

Prend les portraits de toute manière, au gré des patrons. Agrandit les photographies et portraits au parfait, et les encadre à prix réduit.
Vous qui avez besoin de quelque chose dans cette branche, venez me voir, vous vous en trouverez bien et serez satisfaits.
Shédiac, 28 déc. 1881.

Pensionnat N. D. du S. Cœur,
MEMRAMCOOK, N. B.
Cette nouvelle institution agréablement située dans la magnifique Paroisse de Memramcook ; auprès du collège St. Joseph, est dirigée par les Sœurs de la Charité qui ne négligent rien de ce qui peut contribuer à la santé et au bien-être des jeunes Demoiselles, confiées à leur soin. Les Maitresses prêtent une attention particulière à former leur élèves à la pratique des vertus chrétiennes et morales.
Le cours de l'instruction comprend le Français, l'Anglais, la Musique, le Dessin, la tenue du ménage, la couture unie et ouvrage de goût. L'année scolaire est de dix mois. On reçoit des élèves au Pensionnat à aucune période de l'année.
CONDITION DE LA PENSION.
Le prix de la pension est de quatre-vingts dollars, la maison fournit un lit complet et objet de table. Chaque élève doit fournir ses objets de toilette. Toutes les fournitures classiques sont à la charge des élèves. Les frais du médecin ne sont pas compris dans la pension.
Moyennant dix dollars la maison se charge du blanchissage des élèves.
Le cours de musique et usage du piano, vingt dollars par année. Le dessin, la peinture sont extras. A chaque trimestre les parents reçoivent avec le montant des dépenses des notes sur la conduite, le travail de leurs enfants.
Pour plus amples informations s'adresser à la Supérieure.

HORLOGER-ORFEVRE
SALON D'ARGENTERIE.
Assortiment varié et complet de
Bijouteries de toutes sortes, Montres, Vases colores, &c.
Tout ce qu'il y a de mieux et de plus approprié pour cadeaux.
Horloges de tout patron et de tout prix.
ANSELME M[elanson] [s]e recommande et con[fi]ance [du] [public] obtient ton[jours]...
SHEDIAC, N. B.

AGENCE DE MOULINS A COUDRE
Les moulins à coudre ROYAL sont les meilleurs. Voulez-vous faire plaisir à votre épouse, à votre sœur, à votre fille, à votre fiancée, lui faire un cadeau qui compte et qui lui rappelle chaque jour votre affection, achetez-lui un moulin à coudre ROYAL.
Les termes sont faciles.
ANS. M. LEGERE.
Shédiac, 20 déc. 1881.

OBJETS DE PIETE !
Maintenant en magasin un joli assortiment de
LIVRES DE PRIERE,
LIVRES DE MESSE,
CHAPELETS,
(de 6 cts en montant,)
MEDAILLES,
SCAPULAIRES.
IMAGES, ETC.
Le tout au plus bas prix.
AIME J. CORMIER.
Shédiac, 30 aout 1882.

Remède de Famille guérissant Hommes, Femmes et Enfants.

Composé d'ingrédients inoffensifs mais pleins de propriétés curatives, le BAUME DES SEPT DOULEURS se recommande fortement à la faveur des familles, dont aucune ne peut se passer de cette médecine précieuse, indispensable, [s]ans s'exposer aux conséquences les plus graves.
Pour le mal de tête, le mal de dents, le mal d'oreilles, le mal de gorge, la pituite, l'indigestion, le mal aux reins et aux joints, le frisson, les coliques, les fièvres, le rhumatisme, la diarrhée, la dyssenterie, le choléra, le Baume des Sept Douleurs n'a pas de supérieur ; et pour la dipth rie, l'usage en est instamment suivi d'une complète guérison ; les cas les plus revêches cèderont devant cette panacée.
Pour plus amples détails et renseignements, voir les directions qui accompagnent chaque bouteille.
Prix : Bouteille d'un once 25 cents ; de deux onces, 50 cts.
Manufacturé et à vendre par C. H. L. GENDRON, Rue Bonaccord, porte voisine de la Savonnerie, MONCTON, N. B.
Dépôt à Shédiac, chez M. Maximilien Poirier.

Tuez cette Toux-là
AVANT QU'ELLE NE VOUS TUE !
Le Sirop Balsamique de Marube
DU DR. SWAN
Guérit la Toux, le Rhume, le souffle court, l'Asthme, la Coqueluche, le Croup, et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons.
Ce Sirop a la propriété extraordinaire de soulager immédiatement puis d'opérer ensuite une guérison permanente. Il ne manque jamais.—ESSAYEZ-LE.
PRIX : 35 CENTS.
Préparé seulement par
E. M. ESTEY,
MEDICAL HALL.
9 nov. '82.

Farine de Blé d'Inde,
Recevant aujourd'hui par l'I. C. R.
250 qts K. D. FARINE DE CHOIX.
Vendu à bon marché par
A. J. BABANG & CO.
Moncton, 1er avril 1880

Chemin de fer Intercolonial

1882—Arrangement d'hiver—1883

A partir de LUNDI, le 4 de Décembre, les convois laisseront Shédiac tous les jours (dimanche excepté) comme suit :

Laisseront Shédiac

Accommodation pour St. Jean,	7.13 A.M.
Express pour Halifax et Pictou,	11.33 "
do pour St. Jean,	3.23 P.M.

ARRIVERONT

Express de St. Jean	12.47 P.M.
do Halifax et Pictou	4.34 "
Accommodation de St. Jean	7.06 "

D. POTTINGER,
Surintendant en Chef
Moncton, N. B., 28 novembre 1882.

Municipalite de Westmorland

Etat des Recettes et des Dépenses pour l'année expirée le 8 janvier 1883.

Recettes—Montants reçus des cotisations.

Paroisse de Botsford,	$1,719.34
" Westmorland, collecteur,	1,664 42
" " délinquants,	92 10
" Sackville, collecteur,	3,883.40
" " délinquants,	26.77
" Dorchester, collecteur,	4,738.65
" " délinquants,	62.18
" Shédiac, co[llecteur],	2,4[illegible]
" Moncton, [collecteur],	[illegible]
" " [délinqu]ants,	69.4[illegible]
" Salisbury, [collecteur],	2,241.92
" " [délinq]uants,	215.00
[H]onoraires de jurés,	1539.60
Warrants prov. pour ho[...] do	98 00
W. W. Wells,	39.49
A. E. Oulton, loyers,	100.00
Licenses d'encanteurs,	6.50
Joseph Hickman, loyer,	2.00
Sèmuel Sharp, amendes,	1.00
James Hamilton, "	
	$27,716.98
Recettes totales,	

Dép[enses].

Traites d'écoles,	$10,054 84
Honoraires des jurés,	1,618 38
Honoraires des constable[s],	243 96
Honoraires des témoins,	291 86
Honoraires des Conseill[ers],	277 50
[illegible]	380 57
Pauvres, Shédiac,	591 95
" Salisbury,	2,072 34
" Moncton,	798 76
" Dorchester,	622 82
" Sackville,	64 62
" Westmorland,	329 20
" Botsford,	846 64
Surplus de taxes remis à [...] Sackville,	
Taxes remises à l'église c[a]tholique, Shédiac,	52 08
Salaires, secrétaire,	423 00
" D. Chapman,	4 60
" C. E. Knapp,	125 00
Salaire, etc., de E. Y. [...] geôlier,	617 00
Salaire du trésorier,	150 00
Commission sur le paie[me]nt des warrants d'écoles, 1 par 100 sur [$]16,058,	160 58
Loyer du coffre-fort, pa[pe]terie, etc.,	20 00
Auditeur,	20 00
Impressions pour le com[t]é,	90 83
C. E. Boxal, écr, plans, [...]	25 00
Dommages, chemins,	429 37
Peinturage du palais de [j]ustice,	184 00
Fournaises,	200 00
Combustible, etc,	118 10
Dépenses incidentes,	132 05
Assurance, bâtisses du c[o]mté,	164 00
Intérêt sur les bons,	348 00
Aliénés,	177 50
Coroners,	86 00
Honoraires des crieurs.	44 10
Honoraires greffier de la [c]our,	88 00
Assesseurs, Dorchester,	95 99
" Shédiac	55 94
" Westmorland	28 44
" Moncton,	155 98
" Sackville,	72 22
" Salisbury,	49 42
" Botsford,	32 04
Collecteur, Botsford,	18 81
Payé par ordre du consei[l],	248 19
Compte de soins médicau[x],	81 25
Intérêt payé à la banque	621 75
Frais d'express, [...] argent,	18 53
[...]	12 05
Escompte de banque su[r] [...] de recettes,	1,879 32
Remises, balances au-[...]	
	$24,716 98

Comptes de P[ar]oisses, 1882.

Dorchester, assessm't	$[...]279 75		
Versé,	4[...]6 93	Dû	$212 81
Moncton, assessement	[...]56 09		
Versé,		Dû	2,847 33
Shédiac, assessement,	$3[...]71 94		
Versé,	2[...]66 65	Dû	408 29
			$3,533 43
Westmorland, assmnt	$1,[...]64 20		
Versé,	1,[...]7 79	Surplus	$363 59
Botsford, assessement	$1,[...]62 56		
Versé,	1,[...]62 56		
Sackville, assesment	$3,[...]72 85		
Versé,	3,[...]06 42	Surplus	33 57
Salisbury, assesment,	$2,[...]18 33		
Versé,	2,[...]11 75	Surplus	92 77
			$429 93
Balance nette due sur les [...]assessements			$3,108 50

Compte de Banque—Municipalité.

1882, 11 janv. Dt Balance	$1,675 22
Frais d'express,	25
Chèques payés,	19,950 55
Intérêt,	626 83
Balance à l'avoir,	2,011 59
	$24,264 29
1882, 31 déc., reçu du t[rés]orier comté	$24,264 29
Balance à l'avoir,	$2,011 59
Memo—Montant chèque[s] [...]mis,	$21,909 75
Chèques de l'année pré[cé]dente payés cette année,	427 64
	$22,337 39
	19,950 55
Montant payé cette an[née]	
Chèques flottants, 1er j[anv]. 1883,	$2,387 84

Municipalité de Westmorl[and]—Sommaire financier

Balance, 10 janvier 1882, [...]année dern.)	$1,275 94
Chèque A. E. Oulton, (cr. [...])	39 49
Chèques flottants payés c[e]tte année,	427 66
Montant compte des dépe[n]ses, 1882,	22,837 66
Balance en banque, 31 déc[.]	2,011 59
Balance compte trésorier [...] janv. '83,	510 36
Différence de comptes, b[al]ance,	1 12
	$27,103 82
8 janv. '83—Montant rece[ttes] [...] an.,	$24,716 98
Montant des chèques flott[ants]	2,386 84
	$27,103 82

Pas[sif]

8 janv. '83—Montant des [ch]èques émis et non payés,	$2,386 84
Montant warrants d'écoles [...]	3,596 34

Acti[f]

8 janv. '83, Argent [...]	$2,011 59
Argent en mains du trés[orier]	510 36
16 janv. Argent reçu dep[uis] [le] 8,	755 00
Dû sur les assessements d[es] paroisses,	3,108 50
	$6,385 45

G[EOR]GE CAMPBELL,
Préfet.
R. [A.] TRUEMAN,
Auditeur.
Dorchester, 18 janvier 188[3].

Encanteurs lice[nciés] pour l'année 1883

Wm Simpson,
W. W. Price,
Lowell Lewis,
Joseph Warren,
Patrick McGinley,
Jacob Wortman,
R. C. Tait,
W. B. Deacon,
Alexander McVey,
J. H. Hébert,
Patrick McSweeney,
Blair Estabrooks,
Willard Lawrence,
W. C. Cole.

A. E. OULTON,
Secrétaire,
Municipalité de Westmorland.
Dorchester, 13 février A. D. 1883

LÉGENDE DU PÉRE LAURENT CARON.

C'était du temps du Français, dit le père Caron : l'Anglais n'avait pas encore mis le pied dans le pays, ou s'il l'avait fait par-ci par là, il s'en était retourné plus vite qu'il n'y était venu, s'il n'y avait pas laissé sa peau ; car, voyez-vous, il y avait parmi nous autres des lurons qui n'a[vaient pas froid] aux yeux.

—Ah ! dit Maguire, qui ne faisait alors que jabotter la langue française : les Irlandais l'avoir aussi des *boys*, ce qui ne pas empêcher les Anglais de prendre ma pays !

—Faites excuse, monsieur, répliqua le père Caron : l'Anglais n'a jamais pris le Canada ; c'est la Pompadour qui l'a vendu au roi d'Angleterre. Mais, n'in porte ; nos bonnes gens reviendront !

Fort de cet espoir, très-commun alors parmi les vieux habitants, le père Caron continua en ces termes :

L'histoire que je vais vous raconter est bien vraie : c'est un vénérable prêtre, le défunt monsieur Ingan curé de l'Islet, qui la racontait autrefois à mes oncles.

C'était dans le mois d'octobre, vers les dix heures du soir ; le curé de l'Islet, qui desservait aussi la paroisse de Saint-Jean-Port Joli, était couché, lorsque son bedeau, qui demeurait au presbytère, vint le réveiller en lui disant qu'on frappait à la porte de la cuisine.

—Alors, ouvre la porte, dit le curé : on vient, je suppose, me chercher pour un malade ; je vais m'habiller dans l'instant.

—Mais, dit le bedeau, c'est un sauvage, je l'ai reconnu à sa voix, et il n'y a pas de *fiat* avec ces nations là : c'est traître comme le diable !

Le curé qui savait que son bedeau n'était pas hardi, enfourche ses culottes, s'entortille dans une couverte, court à la porte de la cuisine et demande qui est là ?

—C'est moi, mon brère (frère), répondit l'étranger : je voudrais parler à patliasse ; j'ai parole d'un homme mort à lui porter.

—N'ouvrez pas, pour l'amour de Dieu ! cria le bedeau, qui se tenait, armé d'un tisonnier de fer, derrière le curé ; il est probable qu'il arrive de l'enfer des sauvages, où tous leurs morts sont logés sans en manquer un !

Le curé, sans tenir compte des frayeurs du bedeau, ouvrit aussitôt la porte qui livra passage à un jeune Huron, à la mine fière, mais bienveillante. Il s'appuya sur le bout du canon de son fusil, dont la crosse reposait à terre, regarda de tous côtés, mais ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il dit : Je veux parler à patliasse ; j'ai parole d'un mort à lui porter.

Le bedeau se colla amont le curé, qui le rangea d'un coup d'épaule, et dit à l'Indien : Je suis le patliasse.

—Mais t'es pas patliasse, toi, fit le Huron ; t'as pas robe noire, toi couverte sur le dos comme sauvage.

Le curé, voyant que le Huron refusait de reconnaitre un prêtre sans robe noire, prit un moyen terme, lui tourna le dos, et mettant un doigt sur sa tonsure, dit : regarde.

—Houa ! fit l'Indien, toi, bon patliasse ! Et il s'assied sur le plancher en tenant son fusil entre ses jambes.

—J'étais là bas, là bas, fit le Huron en étendant un bras vers le sud, à quatre jours de marche du fleuve Saint-Laurent ; je retournais à mon village après ma chasse, quand je tombai sur la piste et sur le placage d'un Français. Bon ! que je dis, il y a un chasseur par ici, j'irai coucher à s[on camp]. Après avoir marché pas [mal longtemps], j'ai [pensé qu'il était] fatigué ?

—Comment, dit le prêtre, as-tu su que c'était la piste d'un Français et qu'il était fatigué ?

—Pas malaisé, fit l'Indien : le sauvage marche toujours les pieds en dedans comme s'il était sur des raquettes ; le blanc, lui, marche, pied droit ou en dehors. J'ai vu que le Français était fatigué, parce que ses pas devenaient toujours plus courts, et que son pied enfonçait davantage dans la terre molle.

Le curé étant satisfait de cette explication, le sauvage continua son récit.

—Je marche, marche toujours plus vite pour le rattraper : mais quand j'arrivai à la cabane, il était nuit, et elle était vide : il était parti. J'allumai du feu, et je vis que mon frère le Français était malade.

—Comment l'as-tu su, dit le curé ?

—Faut pas ben fin pour le savoir, repartit l'Indien : il avait couché sur le vieux lit de sapin sans mettre des branches fraiches par dessus, il avait laissé ses pelleteries, sans les mettre en cache sur un arbre, à l'abri de la vermine, et il n'avait pas laissé de bois dans la cabane. Vois-tu, mon père, Français laisse toujours avant de partir une attisée de bois dans la cabane pour lui ou pour les chasseurs [qui viendraient] après, quand il fait noir, [ou] mauvais temps. C'est convenu entre eux.

Oui, dit le bedeau qui commençait à reprendre courage ; et quand les sauvages couchent dans les cabanes des Canadiens, ils brûlent tout leur bois et n'en bûchent pas d'autre pour le remplacer : ils sont trop paresseux pour cela.

—Le Grand Esprit, dit l'Indien, a créé les visages pâles et leur a dit : cultive la terre ; notre patliasse nous a lu les belles paroles dans un livre. Il a aussi créé les peaux rouges, et il leur a dit : les forêts, les lacs, les rivières sont à toi, chasse, pêche, et fais travailler tes esclaves.

—Continue ton histoire, dit le curé, peu disposé à engager une discussion théologique avec le philosophe des forêts.

—J'ai repris la piste, le lendemain, je marchais vite, car je voulais secourir mon frère le Français : je voyais à la piste qu'il diminuait toujours de forces, mais quand j'arrivai à la seconde cabane, je n'y trouvai que son fusil qu'il n'avait pas eu le courage de porter plus loin. J'aurais reparti tout de suite, mais il faisait si noir que je craignais de perdre ses traces, et j'attendis au lendemain. Je me mis à courir, mais malgré cela, je n'arrivai qu'après le soleil couché au lac Trois-Saumons : il faisait noir dans la cabane, le feu était éteint, et je ne vis d'abord personne. Va me chercher à boire, me dit le malade, j'ai bien soif ; prends ce cassot à tes pieds. Il me dit, quand il eut bu : reste près de la porte de la cabane ; il y a un grand ours, ici, dans le fond, qui me regarde depuis hier avec des gros yeux rouges couleur de flammes.

—Tu es bien malade, mon frère, que je lui dis : je vois ton sac de loup marin, mais pas d'ours. Je vais allumer du feu pour te réchauffer.—Merci me dit il, car j'ai bien froid.

Lorsque j'eus allumé du feu, il fit clair dans la cabane, et je lui dis : tu vois bien qu'il n'y a pas d'ours. Il est toujours là, me dit-il, et prêt à s'élancer sur moi. Ote cela de ton esprit, mon frère, que je lui dis : tu es faible et le manitou t'envoie des mauvais rêves ; je vais te faire du bouillon pour te donner des forces.

Je plumai une perdrix, j'écorchai un lièvre, et je lui fis du bouillon. Il en but et me dit qu'il se trouvait un peu mieux, mais que la grosse bête était toujours à la même place qui le menaçait. Je vis bien qu'il était inutile de lui en parler et je me mis à souper. Il me dit de faire un somme et qu'il me parlerait ensuite. Je commençais à m'endormir, quand je fus réveillé par un cri que poussa le malade.

J'ai eu bien peur, me dit-il ; l'ours était si près de moi que je sentais son haleine de flamme qui me brulait le visage. Promets moi de rester ici tant que je serai vivant, et après ma mort d'aller trouver de ma part le curé de l'Islet, mon pasteur.

Je lui en fis la promesse.

Mon nom est Joseph Marie Aubé, continua t il.

—Joseph Marie Aubé est mort ! s'écria le curé ; que Dieu ait pitié de son âme ! Ah ! mon Dieu ! Mon Dieu ! Quelle affreuse nouvelle ! [Le Huron reprit ses] paroles, fit l'Indien : c'est lui qui parle, écoute, mon père : " J'ai toujours été un mauvais sujet depuis mon enfance, j'ai bu et mangé le bien de ma famille, mon père est mort de chagrin depuis longtemps, et au lieu de secourir ma pauvre mère qui est dans la misère, je mène la vie d'un vagabond. Il y a longtemps que je ne fréquente plus les églises ; et je me moquais sans cesse des bons chrétiens. Ma bonne mère versait des seaux de larmes sur ma mauvaise conduite, et j'avais l'âme assez noire pour rire d'elle. Elle me reprochait en pleurant de l'abandonner, elle vieille et infirme, sur le bord de la tombe, et je lui disais des injures. Mais l'amour maternel ne se rebute ni par l'ingratitude, ni par les mauvais traitements. Elle ne répondait à mes injures que par les larmes, la patience, la tendresse et la résignation.

La dernière fois que je l'ai vue, il y a six semaines, elle était agenouillée près de mon lit lorsque je me réveillai après une nuit de débauche. Je voulus d'abord la chasser, mais à la vue de ses larmes qui mouillaient ses cheveux blancs, je n'en eu pas le courage malgré ma brutalité habituelle.

J'ai eu un mauvais rêve cette nuit, me dit-elle, et je sens que je parle à mon fils pour la dernière fois. Je ne te fatiguerai plus de mes remontrances, mais, mais j'ai une grâce si petite à te demander que tu ne me refuseras pas, dit-elle, avec un sourire douloureux. Tu as été baptisé sous le nom de Joseph-Marie ; voici une petite médaille de la bonne Vierge ta patronne ; veux-tu la prendre à ton cou et l'invoquer si tu crois en avoir besoin ? C'est si peu de chose que tu me l'accorderas. J'acceptai la médaille pour avoir la paix, bien déterminé à m'en défaire à la première occasion, mais elle resta suspendue à mon cou où je l'oubliai.

Lorsque je me sentis malade, il y a quatre jours, j'éprouvai un affaissement de l'âme, une tristesse inaccoutumée. Je repassai mes iniquités dans l'amertume de mon cœur ; je me rappelai ma vieille mère, ses prières, les larmes intarissables qu'elle versait sur moi ; je m'agenouillai au pied d'un arbre pour prier, mais les sanglots étouffèrent ma voix. Je me sentais indigne d'adresser mes prières à Dieu que j'avais tant offensé : et je désirais un prêtre comme médiateur entre moi et la divinité.

Arrivé ici, hier, après trois jours d'une marche pénible, je me couchai exténué de fatigue ; mais à peine étais je sur mon lit que je vis, tout à coup, un ours énorme, assis sur ses pattes de derrière, qui me regardait avec des yeux rouges et enflammés. Je pensai que c'était satan qui attendait mon âme pour l'emporter. Je tremblais de tout mon corps ; mais au souvenir de mes crimes, de mes blasphèmes je craignais d'irriter Dieu davantage en l'implorant. L'animal fit un mouvement pour s'élancer sur moi, je criai : ma mère ! ma mère ! comme je faisais quand j'étais enfant et qu'un danger me menaçait. Comme si elle m'eût entendu, la médaille de la sainte Vierge se trouva entre mes doigts ; je l'élevai vers l'ours et il se recula avec effroi dans le fond de la cabane. Je vis alors que Dieu ne m'avait pas abandonné, qu'il avait écouté les prières de sa sainte mère qui est aussi la mère de tous les chrétiens ; que ma patronne, qui avait versé tant de larmes sur son divin fils, avait été touché du désespoir d'une mère chrétienne l'implorant pour le sien ; que la bonne Vierge n'avait cessé d'implorer pour moi la miséricorde divine jusqu'à ce que le Christ l'eût exaucée ; et je priai, priai avec ferveur et confiance. Ne pouvant me confesser à un prêtre, je me confessai à Dieu ; je lui fis l'aveu de mes iniquités dans les pleurs et le repentir, et le calme et l'espérance sont rentrés dans son âme. Dis bien tout cela au curé de l'Islet ; prie-le de consoler ma mère, et de lui demander pardon pour moi de tous les chagrins que je lui ai causés.

Je t'ai rapporté, mon père, continua le Huron, tout ce qu'Aubé m'a chargé de dire. J'ai passé encore deux jours et une nuit auprès de sa couche, et il est mort ce soir au soleil couchant. Il voyait toujours le manitou au fond de la cabane, à ce qu'il me disait, et il élevait de temps en temps sa médaille pour l'empêcher de l'approcher. Il a perdu connaissance vers midi et est mort les bras croisés sur la poitrine en tenant dans ses mains l'image de la Saints Vierge. J'ai tout dit, fit le Huron, c'est à toi, mon père, à faire le reste.

—Pourquoi, dit le curé, n'es tu pas venu me chercher ? Je lui aurais administré les sacrements de notre sainte religion, je l'aurais fortifié dans la lutte terrible que lui, pauvre pécheur repentant, avait à soutenir contre l'enfer acharné à sa perte ; je l'aurais appuyé sur mon sein, et le crucifix élevé, j'aurais défié les esprits infernaux, et je les aurais conjurés ! Tu es un mauvais sauvage.

Le Huron, ployant le dos à ce reproche, fut quelque temps sans répondre, et dit : T'es bien vieux, mon père, pour faire six lieues dans les forêts, d'aller et revenir dans cette saison par une pluie froide qui tombe depuis hier. Tu en serais mort, mon père.

—Que t'importe ! dit le vieux curé, comme pasteur de cette paroisse, je réponds devant Dieu de toutes mes brebis ; je me serais présenté à son tribunal avec l'âme d'un grand pécheur repentant, et j'aurais accompli